

Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Cégep de Sainte-Foy

Mai 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 20 mai 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de Sainte-Foy a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Le taux global de réussite des cours en première session a légèrement progressé depuis la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite. Il demeure supérieur à celui du réseau. L'étude des taux ventilés indique que le plan de réussite a eu un effet positif sur le taux de réussite « maximal » qui a augmenté depuis la mise en œuvre du plan. Le pourcentage d'étudiants échouant la moitié ou plus de leurs cours est, quant à lui, demeuré stable. Le Collège entend porter une plus grande attention aux difficultés des étudiants se retrouvant dans cette dernière situation puisque les mesures du plan ne semblent pas avoir influencé leur réussite.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux de réinscription en troisième session a connu une très légère progression depuis la mise en œuvre du plan. Dans les programmes ciblés par le ministre de l'Éducation et ceux ciblés par le Collège¹, il est difficile de déceler une tendance nette, les taux étant très fluctuants. Par contre, dans la majorité de ces programmes, les résultats de l'année 2001 sont supérieurs à ceux de l'année 2000. De plus, ils demeurent supérieurs aux taux observés dans le réseau pour chacun de ces programmes.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Pour l'ensemble de la population, les différents taux sont notablement supérieurs aux moyennes observées dans le réseau. Le taux de diplomation deux ans après la durée prévue est en hausse dans tous les secteurs de formation.

Appréciation des résultats obtenus

La Commission estime que le Collège présente de bons résultats pour l'ensemble des indicateurs. Il devra toutefois bien suivre la situation des étudiants échouant plus de la moitié de leurs cours en première session. Le Collège entend également suivre l'évolution des taux de diplomation à compter de la cohorte 2001, la première à bénéficier de la majorité des mesures du plan.

1. Le Collège a ciblé 4 programmes : *Arts plastiques, Technologie de la transformation des produits forestiers, Technologie forestière et Design industriel.*

La mise en œuvre

Le Collège a mis en œuvre presque toutes les actions de son plan d'aide à la réussite grâce à l'engagement et à la concertation des membres de sa communauté. Les comités de programme et les services ont développé, en synergie, des mesures répondant tant aux problématiques particulières des programmes qu'à des besoins collectifs des étudiants. Le Collège s'est aussi assuré de bien suivre la mise en œuvre de son plan, notamment par les bilans annuels des comités de programme et des services ainsi que par les travaux du comité de suivi de la réussite. La Commission tient à souligner la qualité de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite. Par ailleurs, le Collège entend se servir des résultats de recherches sur divers éléments pouvant influencer la réussite scolaire pour identifier de nouvelles pistes d'intervention auprès des étudiants éprouvant le plus de difficultés. La Commission l'encourage à aller en ce sens.

L'efficacité des mesures

Le Collège estime que plusieurs mesures s'adressant à l'ensemble des étudiants sont particulièrement efficaces, notamment les services du *Tandem*, le tutorat par les pairs, les contrats de réussite, les programmes *Transit* et *Zenith* ainsi que le projet voulant favoriser l'arrimage des composantes de formation générale et de formation spécifique. Il porte le même jugement sur plusieurs mesures développées par les programmes dont l'ajout d'une heure à la pondération de certains cours en *Sciences humaines* et en *Techniques administratives*, le développement de stratégies d'apprentissage chez les étudiants de première session en *Techniques de l'informatique* et les actions visant à susciter et à maintenir l'engagement des étudiants dans leurs études dont, entre autres, les entrevues de mi-session en *Langues et culture*, le plan d'intervention auprès d'élèves en difficulté en *Techniques d'éducation à l'enfance*. Toutes ces mesures ont été développées grâce à la concertation entre les divers intervenants, la collaboration entre les programmes et les services et la capacité d'innover de l'ensemble du personnel.

La Commission estime que le Collège a présenté une bonne vue d'ensemble des mesures développées par les programmes et des mesures répondant à des préoccupations collectives. Pour analyser l'efficacité des mesures, le Collège a pris en compte le nombre d'étudiants rejoints, leur opinion, celle de certains intervenants et, lorsque c'était possible, les résultats obtenus par les étudiants rejoints. Il reconnaît toutefois que l'analyse de l'efficacité de mesures, particulièrement parmi celles développées par les programmes, n'est pas aussi précise qu'il l'aurait souhaité. Il entend utiliser les résultats d'une recherche

ayant permis l'expérimentation d'un modèle systématique d'évaluation d'une mesure d'aide à la réussite pour évaluer de façon plus précise les impacts des mesures d'aide et ainsi mieux les encadrer. La Commission note ces intentions.

Conclusion

Les taux de réussite en première session et de réinscription ont légèrement progressé depuis la mise en œuvre du plan de réussite et demeurent avantageusement comparables à ceux du réseau. Le Collège a bien pris en charge la mise en œuvre de son plan et réalisé presque toutes les actions prévues.

Le Collège entend s'appuyer sur la vitalité des comités de programme et sur la concertation existant entre les divers intervenants pour assurer la cohésion des actions de son prochain plan de réussite. Il entend aussi identifier de nouvelles pistes d'intervention auprès des étudiants éprouvant le plus de difficultés et évaluer de façon plus précise les retombées de ses interventions.

Compte tenu de l'importance de la relation maître-élève dans la réussite, la Commission note la volonté du Collège de poursuivre les mesures mises de l'avant en ce sens, notamment celles favorisant l'encadrement des étudiants sur une base individuelle, la formation des enseignants en relation d'aide et l'enrichissement des pratiques pédagogiques.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Bruno Fiset, agent de recherche